



[www.le-drennec.fr](http://www.le-drennec.fr)  
[mairie.le-drennec@wanadoo.fr](mailto:mairie.le-drennec@wanadoo.fr)

# LE DRENNEC

## INFORMATIONS COMMUNALES

Vendredi 20 mars 2020

### MAIRIE

#### **CORONAVIRUS : Mesures de prévention**

- ↪ La mairie est fermée au public. En cas de nécessité, les services administratifs restent joignables par téléphone (02.98.40.40.01) ou par mail ([mairie.le-drennec@wanadoo.fr](mailto:mairie.le-drennec@wanadoo.fr)) ;
- ↪ Les services techniques sont fermés ;
- ↪ L'agence postale est fermée au public jusqu'à nouvel ordre. Vous pouvez effectuer vos démarches en ligne sur le site internet de la poste ou vous rendre à la Poste de Lesneven (de 9h à 12h et de 13h30 à 17h).
- ↪ La bibliothèque est fermée au public jusqu'à nouvel ordre.

*Toutes les salles municipales sont fermées jusqu'à nouvel ordre. Toute activité sportive ou culturelle par le biais des associations est suspendue.*

***Les services de déchets verts sont fermés, il n'y aura pas de remorque mise à disposition ce week-end.***

***Tout dépôt sauvage aux abords des aires de déchets est strictement interdit sous peine d'amende.***

#### ***Déplacements limités à partir de mardi 17 mars 12h :***

Les déplacements sont autorisés à condition d'être muni d'une attestation de déplacement provisoire pour les cas suivants :

- Entre le domicile et le travail lorsque le télétravail est impossible ;
- Pour faire ses courses ;
- Pour motif de santé ;
- Pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants ;
- Déplacements brefs, à proximité du domicile, pour faire du sport individuellement (marche, course) et pour les besoins des animaux de compagnie.

*Cette attestation est disponible dans le SAS de la mairie et dans les commerces ouverts, vous pouvez la télécharger sur internet.*

*Elle peut également être rédigée sur papier libre en recopiant le document.*

#### ***Numéros utiles***

Pour éviter de mettre en danger d'autres malades en encombrant les lignes du 15, un numéro dédié d'information du ministère des Solidarités et de la Santé a été mis en place pour les questions liées au coronavirus : **0800 130 000**, appel gratuit, 24 h sur 24h, 7 jours sur 7.

#### ***Rappel des gestes barrières :***

- Lavez-vous très régulièrement les mains ou utilisez une solution hydro-alcoolique
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez des mouchoirs à usage unique puis jetez-les
- Saluez sans serrer la main et évitez les embrassades

**COVID19 - ORGANISATION DE LA CCPA** Dans le cadre de l'application des mesures gouvernementales relatives à la crise sanitaire du COVID-19 et afin de faciliter et d'encourager le confinement des habitants du Pays des abers à leur domicile la CCPA a pris, jusqu'à nouvel ordre, les dispositions suivantes :

Hôtel de communauté fermé physiquement au public. En cas d'urgence nos accueils téléphoniques et mails sont maintenus : L'Accueil général de la CCPA est joignable uniquement par mail [accueil@pays-des-abers.fr](mailto:accueil@pays-des-abers.fr)  
Service eau et assainissement : 02 30 26 02 82 ou [sea@pays-des-abers.fr](mailto:sea@pays-des-abers.fr)  
Point accueil emploi : 02 90 85 30 12 ou [accueil.emploi@pays-des-abers.fr](mailto:accueil.emploi@pays-des-abers.fr), PLIE [defiemploi@paysdes-abers.fr](mailto:defiemploi@paysdes-abers.fr) et la mission locale [acc.plblnl@mlpb.org](mailto:acc.plblnl@mlpb.org)  
Le service déchets : la collecte des déchets est susceptible de subir des perturbations. Pour autant les jours de sortie des bacs individuels restent inchangés. Si votre bac n'a pas été collecté le jour habituel de collecte, nous vous recommandons de le laisser en extérieur il sera ramassé les jours suivants. Aucun dépôt au sol à proximité des points d'apports volontaires n'est autorisé afin de faciliter le travail des services mais également pour des raisons d'hygiène.  
Les déchèteries et aires de déchets verts sont fermées. Tout dépôt devant ou à proximité de ces sites est également strictement interdit. Des contrôles seront effectués et les contrevenants feront l'objet de poursuites. Merci de votre compréhension.

#### INFORMATIONS : RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES.

La liste « Le Drennec, une ambition commune » conduite par Monique LOAËC a remporté 477 suffrages exprimés, soit 34,44% des voix.

**Conseil MUNICIPAL.** Le conseil municipal est maintenu le 20 mars mais se tiendra à huit clos. Ordre du jour : Installation des Conseillers Municipaux ; Élection du maire ; Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints ; Lecture de la charte de l'élu local par le maire élu.

**ASTREINTE CCPA : SERVICE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT :** Le W.E et en dehors des heures de service 06.08.41.49.75.



**COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :** Mercredis des Semaines Paires.

**ENEDIS.** Dépannage et sécurité : pour déclarer un sinistre (coupure d'électricité, boîtier électrique endommagé ou cassé) contactez le 09.726.750.29.

#### VIE ASSOCIATIVE

**PAROISSE.** Suite aux mesures de confinement liées au coronavirus, toutes les messes et célébrations sont suspendues jusqu'à nouvel ordre, dans toutes les églises qui, cependant restent ouvertes. Pour contacter la MP de Plabennec, utiliser l'adresse suivante : [mp.plabennec.abers@outlook.fr](mailto:mp.plabennec.abers@outlook.fr).

Pour les obsèques, contacter le numéro d'astreinte : 06 30 77 66 14.

**ASSOCIATION DE CHASSE DE PLOUDANIEL-LE DRENNEC-TREGARANTEC.** L'assemblée générale prévue le vendredi 20 mars à 20h est annulée et reportée à une date ultérieure.

#### VIE CULTURELLE

**ANNULATION DE L'EDITION 2020 DES TRETEAUX CHANTANTS DU PAYS DES ABERS.** Afin de limiter les risques de propagation du Covid-19 et suite aux dernières préconisations gouvernementales la CCPA est contrainte d'annuler l'édition 2020 des Tréteaux Chantants du Pays des Abers dont les sélections étaient initialement prévues le 02 avril à l'espace Roz Avel de Saint-Pabu et le 14 avril à La Forge de Plouvien. La finale du 28 avril à l'espace du champ de foire de Plabennec est également annulée. Merci de votre compréhension.

#### ANNONCES DIVERSES

**TRAITEUR KERZIL.** Réouverture Mardi 24 mars. Suite aux événements liés au Coronavirus, le magasin ré-ouvre plus tôt et accueillera ses clients à partir de Mardi 24 mars.

#### MEMENTO

**MEDECIN DE GARDE** Composer le 15.

**PHARMACIE DE GARDE.** Composez le 3237.

**CABINET INFIRMIER** 7 rue de Brest. ☎ 02.98.40.70.58. Permanences Lundi - Vendredi : 11H30 à 12H. Samedi, Dimanche sur rdv.

**LE TELEGRAMME :** Correspondance : Mme Martine Kerleroux, ☎ 02.98.40.87.44. Courriel : [martine-kerleroux@orange.fr](mailto:martine-kerleroux@orange.fr)

**OUEST-FRANCE :** M. Yvon SIMIER, ☎ 02 98 40 74 86 ou 06 81 79 52 76. Courriel : [simier.yvon@orange.fr](mailto:simier.yvon@orange.fr)

**PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE :** Suspension des permanences.

